

La lettre des psychologues

n°68, janvier 2021



Sites hautement recommandables

www.sante.cgt.fr

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

Et <http://www.sante.cgt.fr/Psychologues-180>

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)



Excellente année !

Pour cette année 2021, nous souhaitons pour tous la mise en actes des propos de notre Président

« ...la santé n'a pas de prix... »

« ...Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché... »

Des promesses, mais dans la réalité, la dégradation se poursuit

- Perte de la prime de service automatique pour les contractuels depuis 2009 (obligés désormais d'en passer par la négociation)
- Perte des bonifications suite au PPCR
- Perte de la notation, remplacée par l'évaluation au mérite suivant les critères des Lignes Directrices de Gestion que chaque établissement mettra spécifiquement en place
- Perte de RTT dans certains établissements
- Perte des compétences des Commissions Paritaires qui veillaient sur l'avancement de carrière
- Bientôt fusion des CTE et CHSCT
- Pas de prime Ségur de la santé ni de CTI pour les personnels du médico-social, hors EHPAD
- Suppression des soins dans les CMPP de Nouvelle Aquitaine, suivis de beaucoup d'autres en France, remplacés par des plateformes de diagnostics et d'orientation pour les enfants TND (handicapés)

Et parmi les oubliés du Ségur, les psychologues

Lu sur le [huffingtonpost](#)

- Passés de 12% de promovables au grade supérieur à 9%
- Battent toujours des records de précarité (60% de contractuels)
- Perçoivent le Complément de Traitement Indiciaire (sauf ceux du médico-social, hors EHPAD) et toujours pas la revalorisation des grilles promise par le Ségur limitée à certains corps
- Restent largement insuffisamment nombreux pour répondre aux demandes du public





Un peu d'illusion en créant quelques postes pour contraindre les psychologues à la paramédicalisation

- + Recrutement symbolique de 160 psychologues supplémentaires dans les centres médico-psychologiques (mesure 31 du [Ségur de la santé](#)), soit 1,6 par département. Toujours loin du compte
- + Inclusion des psychologues dans le [parcours de soin global après le traitement d'un cancer](#), mais toujours sur prescription médicale, pour un maximum de 6 consultations (dont un bilan) pour un maximum de 180 €, à l'instar des diététiciens et des professionnels de l'activité physique adaptée, et toujours sur le modèle des autres réseaux spécialisés déjà mis en place
- + Promesse d'embauche en urgence non chiffrée de psychologues pour soutenir les étudiants

Les psychologues ont manifesté le 21 janvier

avec les autres professionnels de santé et du médico-social, publics et privés

Non au tri des patients !

Oui à l'accès pour tous aux psychologues !

Oui au remboursement par la Sécu des consultations de psychologues sans prescription médicale !

Signez et faites signer la [Pétition · L'accès direct aux psychologues : un enjeu de santé publique](#) ·

Le Ministre de la santé interpellé de partout

Dans une [lettre ouverte à Olivier VERAN](#), les psychologues de l'UFMICT-CGT tonnent : « *Recrutement de 160 psychologues dans les CMP : le ministère de la santé se moque des psychologues et de la population !* »

[Le Professeur Pierre DELION s'adresse au Président de la République](#) en critiquant le management à l'hôpital.

Face à la recrudescence des troubles psychiatriques, même [Emmanuel Macron veut des Assises de la psychiatrie](#) pour faire taire la contestation grandissante.



Le coin du pratique

Les mises à jour :

- ✓ [CONCOURS sur titre : mode d'emploi](#) - Novembre 2020
- ✓ [Les grilles de salaire 2021 des agents dans la fonction publique hospitalière](#)
- ✓ [L'évaluation des psychologues dans la FPH](#) - Janvier 2021
- ✓ [Salaire et rémunération : Mode d'emploi pour les psychologues dans la FPH](#) - Janvier 2021
- ✓ [FIR : ses origines et son devenir](#)

Les fiches techniques à venir :

→ Recrutement

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à ufmict@sante.cgt.fr avec votre région et département

*Si vous la recevez par un intermédiaire,
Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière*